



AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg, organise la formation de **Justine WEISZ** et **Audrey MARIN** intitulée « **Prise en soin du bébé allaité présentant des troubles de succion : regard croisé orthophoniste et consultante en lactation** ».

Information pratiques :

Dates : 28, 29, 30 septembre 2023 / 8 décembre 2023

Horaires : 9h-13h/14h-18h

Nombre d'heures au total : 32 heures

Pré-requis : être orthophoniste et logopède et pouvoir le justifier

Lieu de formation : STRASBOURG (lieu à confirmer)

Tarifs : 740 Euros pour les libéraux sans financement ou avec financement FIFPL / 840 Euros pour les salariés

Intervenantes :

Audrey Marin : consultante en lactation certifiée IBCLC, auxiliaire puériculture D.E, licenciée de la Sorbonne Nouvelle, conseillère en portage certifiée AFPB.

Justine Weisz : orthophoniste titulaire du Certificat de Capacité d'Orthophonie (Paris 2005)

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances théoriques sur l'allaitement maternel (bienfaits, pathologies, succion, positions)
- Accueillir le bébé et ses parents
- Observer une tétée
- Examiner la succion
- Connaître le travail sensoriel, la mise au sein
- Comprendre la prise du biberon et présentation des autres moyens de don de lait

Objectifs opérationnels :

- Poser un diagnostic orthophonique adapté et spécifique
- Elaborer un projet thérapeutique ciblé pour le patient et en adéquation avec le diagnostic orthophonique pour prendre en charge efficacement
- Mieux accompagner le bébé et ses parents

Supports techniques : Diaporama et support écrit pour les stagiaires

Moyens pédagogiques :

- Présentations orales sous forme de diaporama, illustrées par des vidéos.
- Echanges cliniques avec les participants
- Présentations de cas cliniques tout au long de la formation et réflexion en groupe
- Pratique sur des poupons
- Mises en situation pratiques

Modalités d'évaluation :

Tours de table et questionnaire final d'évaluation des acquis

Accessibilité :

En présentiel, toutes les formations ont lieu dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067auprès de la Préfecture de Strasbourg.
Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :

Nom :

Adresse :

Mail :

Numéro ADELI :

Demande de financement DPC en cours. S'il est accordé, êtes-vous intéressé ?

Employeur et adresse de l'employeur si salarié pris en charge :

.....

.....

dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à la veille de la formation, soit le 27 septembre 2023.

Pour les libéraux, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. La facture acquittée et votre attestation de présence vous seront remises à l'issue de la formation par le formateur ou un représentant de AFK Formations.

Pour les salariés pris en charge par l'employeur, la convention devra être établie et signée par votre employeur EN DOUBLE EXEMPLAIRE. Le règlement devra parvenir à l'organisme de formation dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation par le formateur ou un représentant de AFK Formations.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 61 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 100 € pour frais de dossier).

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait entre le 30ème et le 60ème jour avant le début du stage donnera lieu à un remboursement de 50% du tarif de la formation.

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à AFK Formations.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A , le

AFK Formations

Le stagiaire

Le responsable de l'établissement
(pour les salariés pris en charge)



Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	01270	00021059801	22	EUR	CCM DU PAYS DE SAINTE ODILE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8012 7000 0210 5980 122	CMCIFR2A		
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM DU PAYS DE SAINTE ODILE 88 RUE DU GAL GOURAUD BP 101 67213 OBERNAI CEDEX 03 90 41 65 43			AFK FORMATIONS CHEZ KELLER AURELIA 8 RUE DU VIGNOBLE 67530 OTTROT		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	